

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 38 (1948)

Heft: 4

Artikel: Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse gruérienne

Autor: Gremaud, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une pièce d'argent dans le plateau. C'est bien entendu le marié, ou la mariée, qui donne la plus grosse part!

C'est la coutume aussi que le marié ou la mariée donne une somme d'argent à chaque société de jeunes, 20 à 50 fr. (Jeunesse laïque, ou jeunesse d'église ou encore société de football; etc.) J'ai moi-même sacrifié à cette coutume lors de mon mariage!

Cette coutume est très populaire chez nous. Elle s'accompagne parfois, de coups de mortier pour arrêter le car, ou le cortège, et souvent aussi de coups de mousquetons, tirés avec des cartouches à blanc ramenées clandestinement des dernières manoeuvres militaires.

Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse gruérienne

par Henri Gremaud, Bulle.

Le 7 septembre est fête patronale à Morlon (Gruyère). Ce jour est celui où l'on célèbre S. Grat, évêque d'Aoste (Italie). A cette occasion, deux paroissiens de Morlon vont en pèlerinage au tombeau du saint évêque. Cet évènement donne lieu à une coutume assez curieuse. La paroisse offre par voie de mise publique la somme nécessaire aux débours du voyage. C'est donc les deux citoyens qui acceptent de faire le déplacement pour le prix le plus modique qui sont choisis (réserve étant faite de questions de dignité.) Les envoyés doivent rapporter de leur voyage un peu de terre prise au tombeau du saint. Le pèlerinage a lieu tous les deux ans. Il fut suspendu ou différé durant les deux guerres mondiales. La coutume sera remise en honneur en 1948.

Sommaire:

J. Surdez, Les dimanches du «Rebouetchou» et du «Débouetchou». — † P. Quartenoud, Le «Bri». — F.-X. Brodard, Notes de folklore fribourgeois. — J. Rappo, Le parler de nos pêcheurs staviacois. — † B. Esborrat, La Grotte aux Fées/*La Tan'na à lè Faiè*. — A. Bourdin, Anciennes méthodes des jeunes d'Hérémente, pour connaître leur avenir. — A. Guidoux, A propos de la *boun' indalâyo*. — H. Gremaud, Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse gruérienne.

La reproduction de tout article n'est autorisée qu'avec indication de provenance.

Rédacteur en chef: Dr P. Geiger, Chrischonastrasse 57, Bâle. — Rédaction romande: Abbé F.-X. Brodard, Estavayer; A. Piguet, Le Sentier; E. Schüle, Réd. au Glossaire, Montana.

Administration: Fischmarkt 1, Bâle.

Abonnement Fr. 5.—. Gratuit pour les membres de la Société.

Imprimerie G. Krebs Librairie-Editeur S. A., Fischmarkt 1, Bâle. - Imprimé en Suisse.